



VOLATILITÉ DES PRIX À L'ÉCHELLE MONDIALE¹

**Document d'information technique établi en vue de l'événement de haut niveau
organisé sur le thème:**

**« La volatilité des prix des denrées alimentaires et le rôle de la spéculation »
Siège de la FAO, Rome, 6 juillet 2012**

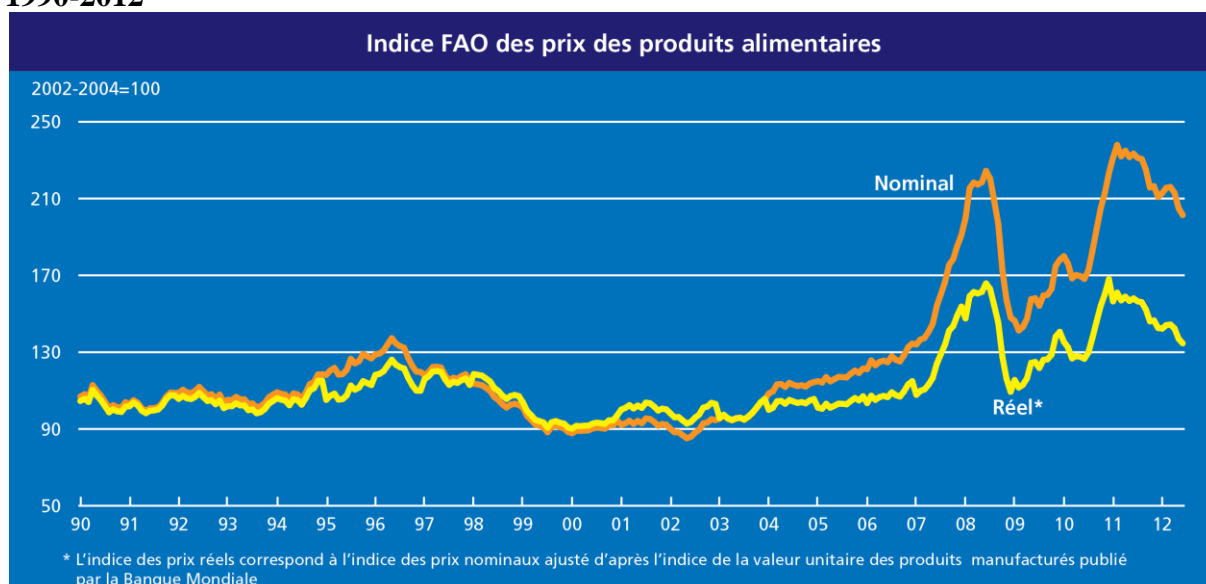
- 1. Introduction**
- 2. Pourquoi les prix des denrées alimentaires sont-ils élevés et instables?**
- 3. Spéculation et volatilité des prix des denrées alimentaires**
- 4. Pourquoi faut-il se préoccuper de la volatilité?**
- 5. Intervention des pouvoirs publics pour lutter contre la volatilité des prix**
- 6. Renforcement de la capacité de résistance à plus long terme**

1. Introduction

Ces cinquante dernières années, les prix réels des produits agricoles ont affiché une tendance à la baisse ponctuée de pics de courte durée, qui n'ont pas été équilibrés par des chutes de prix aussi prononcées ni aussi éphémères. Au contraire, ils ont été espacés par de longues périodes de creux. Depuis 2000, cette tendance à la baisse prolongée semble faire partie du passé, et les prix sont de plus en plus volatils (figure 1). Entre fin 2006 et mi-2008, ils ont augmenté pour atteindre leur plus haut niveau en trente ans, avant de chuter tout au long de 2009, puis de retrouver, fin 2010-début 2011, leur niveau record de 2008. La recrudescence de la hausse des prix en 2010 a fait craindre une nouvelle crise alimentaire comme celle de 2007-2008, avec un risque d'aggravation de l'insécurité alimentaire, d'inflation galopante des prix des denrées alimentaires et de troubles civils. Fort heureusement, ces menaces ne se sont en général pas matérialisées. Cependant, d'après les *Perspectives agricoles* de l'OCDE et de la FAO, les prix vont probablement rester plus élevés que par le passé et instables à moyen terme et continuer à mettre à rude épreuve l'aptitude des consommateurs, des producteurs et des gouvernements à faire face aux conséquences.

¹ Document élaboré par la Division du commerce et des marchés de la FAO

Figure 1. Évolution de l'indice FAO des prix des produits alimentaires sur la période 1990-2012



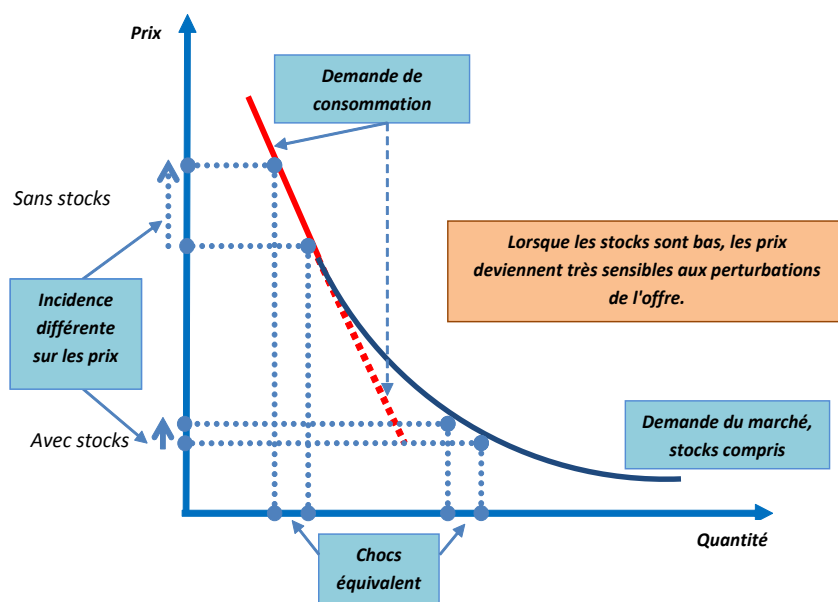
2. Pourquoi les prix des denrées alimentaires sont-ils élevés et instables?

La tendance séculaire à la baisse des prix réels des produits agricoles tenait à une situation dans laquelle les progrès techniques permettaient d'accroître les rendements et la production à un rythme plus rapide que celui auquel progressait la demande induite par la croissance démographique et l'amélioration des revenus. La croissance des rendements a cependant ralenti ces dernières années, tandis que la demande continuait d'augmenter rapidement. Côté offre, la détérioration de la base de ressources naturelles et les faibles taux d'investissement dans l'agriculture et la recherche-développement, que ce soit sur le plan international ou national, public ou privé, ont ralenti la croissance de la production. Côté demande, la forte croissance économique dans les pays émergents a stimulé la demande alimentaire, notamment celle de produits animaux et, du même coup, de céréales fourragères. Parallèlement, la demande de certains produits agricoles utilisés comme matière première pour la production d'agrocarburants a fortement progressé. Ces facteurs ont entraîné une hausse des prix des produits agricoles ces dernières années, phénomène qui s'est également accompagné d'une plus grande volatilité.

On observe couramment un certain niveau de volatilité des prix sur les marchés des produits agricoles, qui est induite par trois **paramètres économiques fondamentaux**. Premièrement, la production agricole fluctue d'une période à l'autre en raison de chocs naturels, comme les phénomènes météorologiques (sécheresses, inondations, etc.), les organismes nuisibles et les maladies. Deuxièmement, du fait de l'inélasticité de la demande et de l'offre de produits agricoles à court terme, d'amples ajustements de prix peuvent être nécessaires pour assainir les marchés, en particulier lorsque les stocks sont bas. Troisièmement, compte tenu du délai considérable nécessaire à la production agricole, l'offre ne peut pas suivre l'évolution des prix à court terme, à moins que les stocks disponibles ne permettent de compenser les fluctuations de la production. L'épisode récent de volatilité des prix trouve son origine dans des facteurs fondamentaux de cet ordre – forte demande des économies en développement, qui se heurte à une pénurie de l'offre due à des conditions météorologiques défavorables dans des pays producteurs et exportateurs clés, le tout conjugué à un faible niveau des stocks.

Des stocks faibles amplifient les fluctuations de prix et entraînent une persistance de la volatilité tant qu'ils ne sont pas reconstitués, en particulier dans les grands pays exportateurs. Selon l'ampleur du choc initial, leur reconstitution peut se prolonger sur plusieurs campagnes agricoles. Pour que le marché fonctionne efficacement, il doit toujours rester dans le circuit une quantité minimale, presque incompressible, de produits alimentaires à transporter, commercialiser et transformer. Comme le montre la figure 2, lorsque les prix sont élevés et que les stocks (hors quantité minimale nécessaire) sont nuls, la demande du marché est identique à la demande de consommation. Les consommateurs qui ont comme aliments de base des produits tels que le riz, le blé ou le maïs sont prêts à renoncer à d'autres dépenses (y compris dans le domaine de la santé et de l'éducation) pour garder de quoi se nourrir, de sorte que la demande de consommation est insensible aux variations de prix (« inélastique »). Il faut alors de très amples fluctuations des prix pour que les consommateurs, du moins ceux qui ont les moyens de payer, ajustent totalement leur demande à l'effet d'un choc sur l'offre non compensé par un ajustement des stocks.

Figure 2. Stocks, demande et prix



Source: Brian Wright (2011)

Sur la période 1972-1974, par exemple, une diminution de moins de 2 pour cent de la production mondiale de blé à un moment où les stocks étaient presque épuisés a entraîné plus que le doublement du prix annuel. La figure montre également comment, lorsque les stocks sont nettement supérieurs au seuil minimal de roulement, la demande de stockage, qui vient s'ajouter horizontalement à la demande de consommation, rend la demande du marché beaucoup plus élastique (courbe moins prononcée) à un niveau de prix donné.

Outre les paramètres fondamentaux du marché, une palette de facteurs laisse présager la probabilité d'une hausse des prix et un risque de volatilité accrue dans les prochaines années. Dans les grandes lignes, les experts s'accordent à dire que le **changement climatique** aboutira, à plus long terme, à une aggravation de la situation dans certaines régions arides et

semi-arides où la production agricole est déjà difficile, tandis que les régions tempérées, en particulier, mais pas exclusivement, pourraient en sortir gagnantes. D'aucuns pensent également que le changement climatique se traduira par une plus grande fréquence des événements météorologiques extrêmes, comme les sécheresses, les vagues de chaleur et les inondations. Il est clair qu'il entraînera un ajustement des modèles de production dans le monde, sous une forme ou une autre, ainsi qu'un risque accru de problèmes d'approvisionnement local ou régional, lequel pourraient intensifier la volatilité dans l'avenir.

Les modifications de la **géographie de la production** contribuent également à une volatilité accrue des prix, car la production se déplace actuellement vers des zones reculées et potentiellement fragiles, qui présentent une plus forte variabilité des rendements. Le phénomène est déjà sensible. Les marchés mondiaux sont plus dépendants de l'offre issue des nouvelles régions de production agricole que par le passé. La productivité de ces régions est moins régulière et l'offre plus fluctuante que dans certaines autres parties du monde qui bénéficient de conditions naturelles plus favorables et où les technologies et de meilleures pratiques de gestion ont permis à la fois d'augmenter et de stabiliser les rendements.

Au-delà de l'incertitude que suscitent le changement de climat et la fragilité de l'environnement, le système alimentaire mondial est de plus en plus exposé à des **chocs économiques** externes qui proviennent de sources complexes et se produisent plus fréquemment. Ces chocs ont profondément remodelé le paysage agricole ces dernières années, et il est probable qu'ils continueront à le faire dans les années à venir.

Les **interventions des pouvoirs publics** de certains pays face aux flambées des prix ont également attisé la volatilité, et cette situation pourrait persister si la communauté internationale ne s'organise pas pour prévenir ce type d'actions. Sur la période 2007-2008, certaines mesures prises à l'échelon national et les fièvres d'achat qu'elles ont suscitées ont aggravé la situation, amplifiant les fluctuations de prix et provoquant dans certains cas des hausses qui ne peuvent s'expliquer autrement, par les fondamentaux des marchés.

Des liens de plus en plus étroits entre les **marchés de l'énergie** et ceux des produits agricoles ont également contribué à accroître la volatilité des prix des denrées alimentaires. Le premier de ces liens correspond au rapport étroit qui unit les prix de l'énergie et la production agricole. La volatilité, généralement élevée, des prix du pétrole se transmet aux prix des denrées alimentaires à travers deux éléments majeurs: le coût du transport et le prix des engrais. Le deuxième lien met en jeu les agrocarburants et l'utilisation croissante de produits agricoles comme matière première qu'ils entraînent. Dans ces conditions, les fluctuations du prix du pétrole se transmettent parfois plus rapidement aux prix agricoles.

Les liens entre les facteurs macroéconomiques et les marchés agricoles ont fait l'objet d'une attention accrue ces dernières années. Les variations des **taux de change** notamment, et en particulier celles des monnaies des principaux pays exportateurs, influent sur les prix alimentaires internationaux. De ce fait, lorsque les facteurs macroéconomiques contribuent à déstabiliser les taux de change, la volatilité des prix des denrées alimentaires augmente également.

3. Spéculation et volatilité des prix des denrées alimentaires

De toutes les explications données de la récente volatilité des prix des denrées alimentaires, l'incidence de la « spéculation » est peut-être la plus controversée. Les opinions sont nettement partagées entre ceux qui ne voient aucune incidence de la spéculation sur le niveau des prix ni sur la volatilité et ceux qui voient en elle la principale explication des augmentations récentes de prix ou tout du moins de la récente volatilité. Compte tenu du déficit de données et d'informations, il est difficile de prouver ou de réfuter l'une ou l'autre hypothèse. D'autres recherches seront nécessaires.

Généralement, les bourses de commerce fournissent des outils de gestion des risques, comme les contrats à terme et les options, afin que les participants aux marchés, agriculteurs, transformateurs, producteurs ou négociants – les « opérateurs commerciaux » –, puissent se protéger contre le risque futur de fluctuation des prix. Les contrats à terme impliquent l'obligation formelle de vendre ou d'acheter une quantité donnée de produits à un moment convenu. Ils constituent donc un instrument important de « couverture » des risques liés aux prix sur les marchés des produits et sont utilisés de façon courante par quasi tous les négociants de marchandises physiques. En concluant un contrat à terme, le vendeur et l'acheteur savent pouvoir compter sur un prix de transaction fixe, dissocié de l'évolution effective du marché. Les marchés à terme facilitent également le processus de détermination des prix, la fixation des prix futurs offrant une aide à la prévision. Cependant, 2 pour cent seulement des contrats à terme aboutissent à la livraison des produits physiques, car ils sont généralement échangés avant leur date d'expiration. Il en résulte que les contrats à terme attirent également des investisseurs qui ne sont pas intéressés par le produit à proprement parler, mais par la perspective de réaliser un profit en spéculant sur les fluctuations futures du prix de ce produit.

Autre facteur de succès des marchés à terme de produits auprès des investisseurs « non commerciaux »: leurs rendements semblent corrélés négativement avec ceux des actions et des obligations. Ils représentent donc pour ces investisseurs un moyen intéressant de diversifier leurs portefeuilles. On a ainsi assisté sur les marchés à terme de produits à une injection massive de capitaux provenant d'institutions traditionnelles, comme les fonds spéculatifs et les fonds de pension, et d'autres, plus récentes, comme les fonds liés à des produits et les fonds indiciels. La part des investisseurs « non commerciaux » prenant des positions longues sur les marchés de produits a augmenté, ce qui dénote leur intérêt accru pour l'achat de contrats à terme. Entre 2006 et 2011, ces investisseurs ont presque doublé leur part des positions ouvertes sur les marchés à terme du blé, du maïs et du soja de la bourse de Chicago. Les investisseurs institutionnels peuvent engager des capitaux énormes. Cependant, le volume de ces investissements dans les produits agricoles n'a pas été aussi important que celui observé pour d'autres matières premières, comme les métaux. L'augmentation de la part des investisseurs non commerciaux sur les marchés du maïs, du blé et du soja a coïncidé avec la hausse des prix de ces produits sur les marchés physiques et avec le pic atteint mi-2008, ce qui a conduit certains analystes à établir un lien entre l'augmentation des prix et l'accroissement de la spéculation.

Il convient de noter que la spéculation contribue au fonctionnement efficace des marchés, car elle en améliore la liquidité et aide les producteurs agricoles et d'autres participants à couvrir leur exposition au risque de fluctuation des prix sur les marchés physiques des produits. Les spéculateurs assument une part des risques liés au prix du produit. Certains économistes soutiennent que les marchés à terme ont un effet stabilisateur dans la mesure où les négociants

ne font que réagir à des signaux de prix qui, au final, dépendent des fondamentaux du marché. Ainsi, la spéculation pourrait même accélérer le processus de détermination du prix d'équilibre.

Cependant, la spéculation joue parfois aussi un rôle pervers sur les marchés. À des niveaux excessifs, elle peut provoquer des fluctuations soudaines ou déraisonnables ou des variations injustifiées (dans une direction particulière) des prix des produits. Ce risque existe lorsqu'une part croissante des positions ouvertes (nombre de contrats à terme non échus) est détenue par des investisseurs uniquement intéressés par les gains susceptibles de découler de l'évolution future des prix, sans grande considération pour les facteurs fondamentaux de l'offre et de la demande de produits. Si ces investisseurs actifs sont des suiveurs de tendances, ils peuvent être attirés par les perspectives qu'offre un mouvement à la hausse du cours d'un produit, même si ce mouvement ne repose pas sur une modification des paramètres économiques fondamentaux du marché. Ces investissements spéculatifs sont alors susceptibles d'amplifier une tendance et de creuser l'écart entre les prix à terme et le juste prix d'équilibre, en particulier si de nombreux investisseurs suivent le mouvement (« panurgisme ») ou que ceux qui investissent disposent de suffisamment de capitaux pour influencer le marché. Les fonds indiciels, par exemple, font partie de ces puissants investisseurs. Ils sont devenus des acteurs clés du marché, détenant entre 25 et 35 pour cent de tous les contrats à terme sur les produits agricoles. Outre qu'ils investissent d'importants volumes de capitaux, ils conservent les contrats à terme sur de longues durées. Certains observateurs se demandent si ce comportement d'investissement passif ne les rend pas moins susceptibles de réagir aux changements des fondamentaux du marché. Une spéculation excessive sur les marchés des produits agricoles pourrait alors transmettre des signaux inappropriés aux producteurs, et conduire à des affectations de ressources inefficaces. Le développement des transactions à haute vitesse, gérées par algorithmes, amplifie ce risque.

Les analyses économétriques de la relation entre les prix à terme et les positions détenues par les différents types d'opérateurs ont donné des résultats contradictoires. Les données sur le sens dans lequel le lien de cause à effet se noue entre ces deux éléments sont aussi peu probantes. Le FMI est arrivé à la conclusion que, de façon générale, c'était plutôt les prix élevés qui encourageaient l'afflux de fonds d'investissement sur les marchés à terme, que l'arrivée de capitaux spéculatifs qui conduisait à des prix élevés. Ce qui est clair, c'est que ces phénomènes appellent une étude plus approfondie. Néanmoins, si les données économétriques ne permettent pas de trancher, il semble qu'un consensus soit en train de se former sur le fait que la spéculation a contribué à la volatilité récente des prix à terme, ne serait-ce qu'en augmentant exagérément l'ampleur et la durée des mouvements de prix sur les échéances courtes. Sur les échéances plus longues, les fondamentaux du marché physique prévalent.

La conviction que la spéculation a eu une incidence sur la volatilité des prix observée récemment a accru la pression en faveur de l'application d'une réglementation plus stricte en la matière. Cependant, la dose et la forme de réglementation à imposer demeurent sujettes à controverse. Les contrats à terme de produits faisant désormais partie intégrante des marchés de produits alimentaires et jouant un rôle essentiel pour nombre de leurs participants, il semble important, pour améliorer les performances des marchés, que cette réglementation encadre les opérations spéculatives, sans toutefois les bannir. Ainsi, le plafonnement des positions restreint le nombre de contrats à terme spéculatifs qu'un même participant peut détenir, limitant le risque qu'il puisse à lui seul influencer sur le marché. Parallèlement, d'aucuns ont exprimé leur inquiétude de voir une réglementation excessive exclure les spéculateurs du marché, privant celui-ci d'une liquidité nécessaire aux opérations de couverture. On s'accorde

généralement à penser qu'une plus grande transparence, obtenue en augmentant l'information disponible sur les positions à terme, pourrait accroître la confiance dans le bon fonctionnement du marché. Une plus grande transparence sur les opérations de gré à gré réunit également de nombreux suffrages.

Aux États-Unis, la loi Dodd-Frank de 2010 – Wall Street Reform and Consumer Protection Act – a étendu les compétences de la Commodities Futures Trading Commission. Cette commission fixe les plafonds des positions spéculatives et les obligations de déclaration destinées à renforcer la transparence, et veille à leur respect. L'Union européenne s'est engagée dans la même voie et renforce ses mesures réglementaires.

4. Pourquoi faut-il se préoccuper de la volatilité?

Les conséquences de la volatilité des prix des produits alimentaires sont particulièrement dramatiques pour les populations les plus démunies (en particulier les pauvres des zones urbaines et les sans-terres), qui consacrent parfois jusqu'à 75 pour cent de leurs revenus à la nourriture. En outre, leur régime alimentaire manque souvent de diversité, ce qui limite leurs possibilités de se reporter sur des produits moins chers. En cas d'augmentation des prix des produits alimentaires, ils n'ont alors d'autre choix que de réduire la quantité et la qualité des denrées qu'ils consomment, ce qui aggrave l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et entraîne davantage de ménages sous le seuil de pauvreté. On estime que les prix élevés de 2007-2008 ont condamné 80 millions de personnes supplémentaires à la faim, portant à près d'une personne sur sept la proportion des êtres humains souffrant de ce fléau dans le monde. Des prix élevés et fluctuants menacent le droit fondamental à une nourriture adéquate. Non seulement ils accroissent le nombre de personnes exposées à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, mais ils aggravent aussi la situation de ceux qui en souffrent déjà, et provoquent des dommages irréversibles. Un revenu effectif diminué et variable ne conduit pas uniquement à la malnutrition, il enferme progressivement les ménages dans le piège de la pauvreté, à mesure que leur capital physique et humain s'érode et qu'ils sont contraints de réduire leurs dépenses d'éducation.

Si les conséquences de la hausse et de la volatilité des prix des produits alimentaires sur les consommateurs sont nettement négatives, qu'en est-il pour les producteurs et exportateurs agricoles? En principe, des prix élevés devraient leur être favorables. Si les revenus découlant de prix plus élevés ne sont pas prélevés sous forme d'impôt par les pouvoirs publics, mais vont aux producteurs, ils fournissent normalement une incitation et le financement nécessaire à l'investissement et à la stimulation de l'offre. Dans la pratique, toutefois, cette incitation et cette réaction favorable de l'offre ne se concrétisent pas toujours. Les prix des intrants, en particulier des engrais fabriqués à partir du pétrole, peuvent en effet augmenter plus vite que ceux des extrants, annulant ce qui aurait pu être un avantage pour les producteurs. Les contraintes sur le plan de l'offre, telles que les limitations du transport et du stockage ou le manque d'accès aux intrants et au crédit, peuvent empêcher les producteurs de tirer profit de prix plus élevés. Pour les petits producteurs vivriers, la volatilité des prix est synonyme d'incertitude et d'accroissement du risque, et les dissuade de réaliser les investissements qui leur permettraient d'augmenter leur production et d'être ainsi moins vulnérables. Ces problèmes expliquent que, dans la plupart des pays en développement, les effets sur l'offre des prix élevés de 2007-2008 aient été mitigés.

Les gouvernements doivent faire en sorte de ne pas laisser passer de telles occasions de générer de la croissance et d'augmenter le produit des exportations. Ils doivent créer un

environnement susceptible de canaliser la hausse de revenu des producteurs vers l'investissement et la croissance, ce qui peut s'avérer délicat, compte tenu des autres demandes et contraintes auxquelles l'action publique doit faire face, comme la préservation de la sécurité alimentaire et la maîtrise de l'inflation. Subventions ciblées aux intrants, investissements dans les infrastructures de production telles que le stockage et l'irrigation, gestion des risques, recherche et vulgarisation, toutes ces actions ont un rôle à jouer, mais ont un coût budgétaire considérable.

Au niveau national, la hausse des prix des produits alimentaires nourrit l'inflation tandis que la facture des importations alimentaires, de plus en plus élevée et imprévisible, menace les réserves de change, déstabilise les budgets de développement et ralentit la croissance. Lorsque les exportations de produits agricoles sont importantes, la volatilité des prix sur les marchés internationaux est susceptible de se transmettre aux recettes de l'État et au reste de l'économie. En outre, de nombreux exportateurs de produits agricoles, en particulier parmi les pays les moins avancés, sont des importateurs nets de denrées alimentaires, aussi les prix agricoles plus élevés sur les marchés internationaux peuvent-ils aggraver réellement le déficit de leur balance des paiements et menacer leurs réserves de change, tout en attisant l'inflation intérieure et en alourdissant les dépenses budgétaires consacrées à la protection des consommateurs pauvres. La gestion micro- et macroéconomique dans un contexte de volatilité des prix internationaux des produits pose des problèmes particuliers aux pays en développement.

5. Intervention des pouvoirs publics pour lutter contre la volatilité des prix

Les mesures prises par les pouvoirs publics peuvent s'attacher à réduire la volatilité des prix internationaux directement ou à en atténuer les conséquences, en particulier pour les plus vulnérables. De précédentes expériences semblent montrer que l'intervention directe sur les marchés internationaux des produits alimentaires en vue d'en stabiliser les prix est problématique. L'utilisation de stocks régulateurs pour défendre un prix cible, par exemple, entraîne des coûts importants, et la gestion de ces stocks, pour être efficace, impose de surmonter de nombreuses difficultés, que ce soit en termes d'information ou sur le plan pratique. Quant aux mesures prises individuellement par certains pays pour juguler la volatilité des prix des produits alimentaires sur leur marché intérieur, elles produisent souvent l'effet inverse sur les prix internationaux, rendant ceux-ci encore plus instables. L'imposition de restrictions des exportations par les principaux pays exportateurs est particulièrement dommageable et les règles commerciales actuellement applicables à ce type de mesures sont relativement peu contraignantes. Une meilleure coordination des politiques commerciales internationales, en temps de crise, peut éviter cet engrenage et permettre que les marchés mondiaux continuent d'être considérés comme une source fiable de produits alimentaires. Les subventions aux agrocarburants pratiquées par certains pays, de même que l'obligation d'incorporer une quantité minimale de ces produits dans les carburants commercialisés, ont également été accusées de contribuer à la hausse des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux, car elles détournent une partie de l'offre de certaines denrées (notamment le sucre, certaines céréales et les graines oléagineuses) vers la production de carburant. Des voix se sont élevées pour réclamer des politiques plus souples et qui tiendraient compte de leur propre impact sur la disponibilité et le prix des denrées. La question de savoir si les marchés à terme doivent être réglementés en vue de limiter leur effet potentiel d'exacerbation des fluctuations de prix est tout aussi polémique. Les marchés de contrats à terme jouant un rôle vital dans la détermination des prix, la gestion du risque et la liquidité du marché, et la base d'éléments probants étant encore mince, la prudence est de

mise. Si la question d'une réglementation plus stricte de ces marchés est loin de faire l'unanimité, on s'accorde généralement à penser qu'une plus grande transparence est nécessaire.

Il en va de même pour les marchés physiques. La volatilité est accentuée par un manque de données fiables sur la situation mondiale de l'offre, de la demande et des stocks. Une meilleure information sur les marchés mondiaux et une plus grande transparence atténueront les effets des flambées des prix induites par des réactions de panique telles que celles qui ont touché les marchés du riz en 2008. Elles devraient aussi permettre aux responsables politiques de prendre des décisions en toute connaissance de cause et de façon coordonnée, ce qui éviterait les mesures unilatérales prises par certains pays, qui accentuent la volatilité des prix internationaux, et contribuerait à ce que les marchés internationaux continuent d'être considérés comme une source fiable de produits alimentaires. La crise des prix des denrées alimentaires de 2007-2008 tout comme le niveau élevé et la volatilité des prix actuels ont mis au jour des faiblesses dans le circuit d'information sur l'offre et la demande mondiales de produits alimentaires, l'absence d'indicateurs fiables de l'imminence d'une crise et un manque de coordination des politiques, coordination qui permettrait d'éviter les réactions non concertées de certains pays, susceptibles de transformer une situation difficile en crise. Si une réglementation plus ferme de la « spéculation », la création de stocks régulateurs ou la réforme des politiques relatives aux agrocarburants ont toutes leurs défenseurs, ces lignes d'action publique restent très discutées. Le seul point qui fait consensus est la nécessité d'une meilleure information et d'une plus grande transparence sur les marchés internationaux des produits alimentaires.

La crise des prix des denrées alimentaires de 2007-2008 a également fait apparaître un état de préparation insuffisant et un faible niveau de tolérance aux flambées des prix internationaux des produits alimentaires. Des mesures peuvent être prises aux niveaux national et international pour atténuer les conséquences préjudiciables de la volatilité dans certains pays. Il est ainsi possible de fournir une aide à court terme à l'aide de filets de sécurité nationaux ciblés, tels que les programmes d'alimentation scolaire ou les transferts monétaires. Par ailleurs, des réserves alimentaires stratégiques destinées à répondre aux situations d'urgence sont utiles pour renforcer la sécurité alimentaire. Cependant, toutes ces mesures ont un coût budgétaire élevé et sont difficiles à mettre en place en réaction immédiate à une crise. Les pays doivent se préparer à l'avance. L'assistance d'urgence de la Banque mondiale et les prêts d'urgence du FMI peuvent aider les pays à prendre des mesures nationales de protection sociale et à surmonter leurs difficultés de financement des importations de nourriture.

La question de la volatilité des prix agricoles et des solutions possibles pour y faire face figurait parmi les points prioritaires de l'ordre du jour du G20. En juin de cette année, les ministres de l'agriculture se sont mis d'accord sur un plan d'action destiné à combattre directement la volatilité et ses effets délétères sur la sécurité alimentaire des plus vulnérables. Ce plan sera soumis aux dirigeants du G20 lors de leur sommet de novembre. Les discussions ont pris comme base un rapport interinstitutionnel sur la volatilité des prix alimentaires, rédigé par la FAO, l'OCDE, le FIDA, le FMI, la CNUCED, le PAM, la Banque mondiale, l'OMC, l'IFPRI et l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Les contributions de ces dix organisations internationales ont été coordonnées par la FAO et l'OCDE. Le rapport présente un certain nombre d'options concrètes d'action publique tendant à réduire la volatilité et à en atténuer les effets négatifs. L'une des recommandations porte sur la création d'un Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) hébergé par la FAO et visant à améliorer l'information et la transparence et

à favoriser la concertation sur les politiques et la coordination à l'échelle mondiale. Le système AMIS doit fournir la base d'un dispositif international qui permettra d'émettre des alertes précoces en cas de flambée des prix sur les marchés mondiaux des produits alimentaires. La réunion de démarrage de ce système s'est tenue en septembre.

6. Renforcement de la capacité de résistance à plus long terme

La vulnérabilité des populations pauvres aux effets préjudiciables de la volatilité des prix est la conséquence de plus de 20 ans de sous-investissement, durant lesquels le secteur agricole s'est trouvé largement négligé. La plupart des pays pauvres ont besoin d'un secteur agricole en bonne santé pour réduire leur exposition à la volatilité des prix internationaux, vaincre la faim et la pauvreté, et offrir une assise à la croissance économique générale et au développement durable. Pour diminuer la vulnérabilité des pays en développement à la volatilité des prix internationaux des denrées alimentaires et renforcer la sécurité alimentaire, il est indispensable d'accroître substantiellement l'investissement.

À plus long terme, l'augmentation de la production vivrière qui en résultera dans ces pays peut aussi contribuer à faire baisser la volatilité internationale. Les investissements dans les services d'infrastructure, de vulgarisation et de crédit, dans l'éducation et la formation, et dans la recherche-développement propre à la petite agriculture peuvent accroître l'offre de denrées dans les pays en développement et améliorer le fonctionnement des marchés agricoles locaux, et ce faisant, diminuer la volatilité des prix. C'est ainsi que les marchés pourront fonctionner au service des populations pauvres, qui subissent les conséquences de la volatilité des prix des produits alimentaires.